

Conseil des Montagnais de Natashquan

**États financiers
31 mars 2014**



Le 11 août 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des Montagnais de Natashquan

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil des Montagnais de Natashquan, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
T: +1 418 522-7001, F: +1 418 522-5663



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Montagnais de Natashquan au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A118597

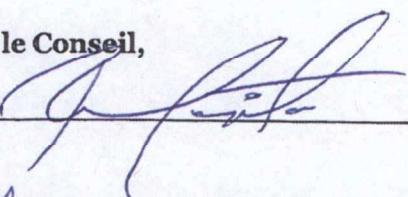
Conseil des Montagnais de Natashquan

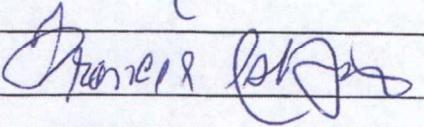
Situation financière

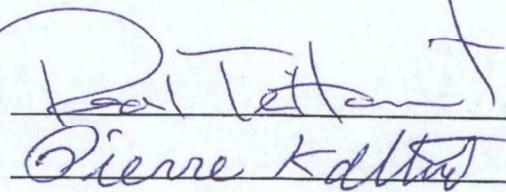
Au 31 mars 2014

	2014 \$	2013 \$
Actifs financiers		
Trésorerie (note 4)	602 906	354 936
Trésorerie en fiducie du gouvernement fédéral (note 5)	38 902	37 941
Comptes débiteurs (note 6)	3 159 188	3 394 253
Participations dans des entreprises commerciales (note 7)	9 375 783	8 678 192
	<hr/> 13 176 779	<hr/> 12 465 322
Passifs financiers		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 9)	3 135 504	2 876 069
Dû aux Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) (note 10)	270 442	380 145
Revenus reportés (note 11)	786 662	693 601
Provisions pour poursuites et honoraires	245 783	242 785
Dette à long terme (note 12)	3 248 515	3 606 627
	<hr/> 7 686 906	<hr/> 7 799 227
Actifs financiers nets	<hr/> 5 489 873	<hr/> 4 666 095
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	282 067	257 162
Immobilisations corporelles (note 8)	32 686 890	31 366 799
Actif incorporel	1 325 000	1 325 000
	<hr/> 34 293 957	<hr/> 32 948 961
Excédent accumulé (note 13)	<hr/> 39 783 830	<hr/> 37 615 056
Éventualités (note 15)		

Pour le Conseil,


_____, Chef


_____, conseiller


_____, conseiller

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2014

	Budget 2014 \$ (note 20) (non audité)	2014 \$	2013 \$
Revenus			
AADNC – Contributions fixes (note 14)	4 632 649	4 854 839	4 591 620
AADNC – Contributions préétablies (note 14)	2 258 151	5 170 716	3 216 777
AADNC – Subventions (note 14)	580 693	519 261	550 693
AADNC – Surplus récupérable	-	51 096	(158 027)
Affectation de l'excédent accumulé	-	48 000	-
Affectation des revenus de sociétés apparentées	505 000	-	98 200
Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et Labrador (C.S.S.S.P.N.Q.L.)	-	935	1 785
Commission Locale de Développement (CLD)	-	58 944	-
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	-	189 615	45 081
Institut Tshakapesh	213 925	431 614	516 810
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	-	120 000	120 000
Pêches et Océans Canada (MPO)	-	72 000	72 000
Québec en forme	-	54 748	50 572
Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)	-	15 720	14 637
Regroupement Petapan	368 750	545 979	368 750
Revenus de gestion	323 138	109 344	228 887
Revenus de location	588 192	513 072	275 844
Revenu de pourvoirie Hipou	-	428 284	-
Revenus d'intérêts et ristournes	-	43 396	5 758
Santé Canada – Ententes de transfert	1 720 617	1 171 917	-
Santé Canada – Ententes fixes	895 559	2 182 136	3 072 401
Santé Canada – Ententes d'immobilisations	-	225 000	1 479 552
Santé Canada – Surplus récupérable	-	(18 498)	(13 390)
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	28 028	110 750	355 300
Société des entreprises Innues d'Ekuanitshit (SEIE)	-	177 758	64 356
Société Ishkuteu	-	551 533	729 338
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	191 460	177 350	230 605
Ventes de crabes	1 302 922	1 465 154	1 075 912
Ventes de services	295 472	618 059	426 479
Revenus reportés – exercice précédent	400 000	600 823	902 171
Revenus reportés – exercice courant	-	(622 542)	(579 601)
Transfert à l'excédent accumulé	-	(182 709)	(144 213)
Quote-part des résultats des entreprises commerciales (note 7)	1 200 000	1 582 091	3 262 963
(à reporter)	15 504 556	21 266 385	20 861 260

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Résultats... suite

Exercice clos le 31 mars 2014

	Budget 2014 \$ (note 20) (non audité)	2014 \$	2013 \$
(reporté)	15 504 556	21 266 385	20 861 260
Charges (note 18)			
Administration	1 611 290	1 784 330	1 862 690
Fonctionnement et entretien	604 162	863 022	715 171
Développement économique	158 796	94 078	165 142
Développement social	1 116 340	1 480 137	1 144 580
Service social	1 913 178	1 484 088	1 553 799
Éducation	3 109 660	2 967 067	3 047 012
Entretien des immobilisations corporelles	742 300	684 359	662 905
Habitation	734 513	532 131	299 396
Projets communautaires et de culture autochtone	867 040	1 877 415	2 423 952
Centre de santé Tshukunimu Kanani	2 758 238	3 527 824	3 094 694
Négociations	368 750	481 639	392 713
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 475 400	1 375 729
Pêches	1 297 386	1 137 544	932 109
Affectation à l'excédent réservé	-	(182 709)	(144 213)
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	-	19 082
Pourvoirie Hipou	-	522 863	-
Perte liée à l'acquisition de la pourvoirie Hipou (note 3)	-	236 344	-
	15 281 653	18 965 532	17 544 761
Excédent de l'exercice	222 903	2 300 853	3 316 499
Excédent accumulé au début de l'exercice	37 615 056	37 615 056	34 362 122
Ajustement de l'exercice précédent	-	(132 079)	(63 565)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	37 837 959	39 783 830	37 615 056

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Évolution des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2014

	Budget 2014 \$ (note 20) (non audité)	2014 \$	2013 \$
Excédent de l'exercice	222 903	2 300 853	3 316 499
Ajustement de l'exercice précédent	-	(132 079)	(63 565)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(2 795 491)	(3 158 366)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 475 400	1 375 729
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	-	19 082
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	222 903	848 683	1 489 379
 Augmentation des charges payées d'avance	 -	 (24 905)	 (10 545)
Variation des stocks de fournitures	-	-	18 542
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	-	(24 905)	7 997
 Augmentation des actifs financiers nets	 222 903	 823 778	 1 497 376
 Actifs financiers nets au début de l'exercice	 4 666 095	 4 666 095	 3 168 719
 Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	 4 888 998	 5 489 873	 4 666 095

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2014

	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent de l'exercice	2 300 853	3 316 499
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Quote-part des résultats des entreprises commerciales	(1 582 091)	(3 262 963)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 475 400	1 375 729
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	19 082
Ajustement aux soldes des fonds	(132 079)	(63 565)
Perte liée à l'acquisition de la pourvoirie Hipou (note 3)	236 344	-
	<hr/>	<hr/>
	2 298 427	1 384 782
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (notes 3 et 16a)	<hr/>	<hr/>
	(385 106)	(50 826)
	<hr/>	<hr/>
	1 913 321	1 333 956
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Distributions reçues d'une entreprise commerciale	910 000	1 745 201
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 16 b)	(2 330 625)	(3 158 366)
Trésorerie acquise de la pourvoirie Hipou (note 3)	6 135	-
Placement acquis de la pourvoirie Hipou (note 3)	500	-
	<hr/>	<hr/>
	(1 413 990)	(1 413 165)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Trésorerie en fiducie	(961)	(909)
Diminution de l'emprunt bancaire	-	(437 498)
Dette à long terme contractée	50 100	158 400
Remboursement de la dette à long terme	(300 500)	(304 500)
	<hr/>	<hr/>
	(251 361)	(584 507)
Variation nette de la trésorerie	<hr/>	<hr/>
Trésorerie au début de l'exercice	247 970	(663 716)
Trésorerie à la fin de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	354 936	1 018 652
	<hr/>	<hr/>
	602 906	354 936

Renseignements supplémentaires (note 16b)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

1 Statut et nature des activités

Le Conseil des Montagnais de Natashquan (le Conseil) est un gouvernement local composé d'un chef et de quatre conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires du Conseil. Depuis le 1^{er} avril 2009, un cogestionnaire accompagne le Conseil dans la gestion des affaires de la réserve.

2 Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

b) Catégories d'actifs

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qui pourraient être utilisés pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter de dettes existantes. Cependant, il est possible d'y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales mais il n'est pas possible de les revendre. Les actifs non financiers comprennent les charges payées d'avance, les immobilisations corporelles et l'actif incorporel.

c) Trésorerie

La trésorerie est composée des soldes bancaires diminués des découverts bancaires.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

d) Participations dans des entreprises commerciales

Les entités soumises au contrôle du Conseil sont des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil.

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation :

- Corporation Atik, s.e.c.
- Produits Forestiers Innu, s.e.c.

Les participations sont diminuées de toute baisse de valeur durable.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les frais directement rattachés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur ou à l'amélioration des actifs. Le coût comprend les coûts indirects directement imputables à l'activité de construction et de développement, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement imputables à l'acquisition ou à la construction de l'immobilisation.

Le coût d'une immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur lorsque la conjoncture indique qu'elle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Les moins-values nettes sont passées en charges à l'état des résultats.

Les apports d'immobilisations sont comptabilisés dans les revenus à leur juste valeur à la date du don, sauf dans les cas où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation doit alors être comptabilisée pour une valeur symbolique. Les transferts d'immobilisations corporelles entre parties liées sont comptabilisés à la valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles acquises avant le 1^{er} avril 1996 ne sont pas reflétées dans les immobilisations corporelles. Une valeur nominale de 1 \$ a été attribuée comme solde des immobilisations en date du 1^{er} avril 1996 pour représenter l'ensemble des immobilisations acquises avant cette date.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

L'amortissement est déterminé selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

	Taux
Bâtiments	4 %
Ponts et chaussées	5 %
Réseau d'adduction d'eau	2,5 % ou 5 %
Réseau sanitaire	2,5 %
Aménagement récréatif – école	10 %
Aménagement du terrain	5 % ou 10 %
Camp – pourvoirie	4 %
Matériel roulant	10 % ou 30 %
Mobilier et équipement	20 %
Bateaux	12,5 %
Équipement téléphonique	10 %

Pour l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé au prorata du nombre de mois de détention de cette immobilisation.

f) Actif incorporel

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil a acquis un bateau de pêche ainsi que le permis de pêche s'y rattachant. Le permis de pêche ayant une durée de vie indéfinie est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

Selon les conditions particulières énoncées par le ministère des Pêches et Océans Canada pour les permis accordés à un organisme autochtone par l'intermédiaire d'une aide gouvernementale, le permis ne peut être vendu ou cédé. Toutefois, il a une valeur interne d'exploitation qui se compare à celle d'un permis « réassignable » par le ministère des Pêches et Océans Canada sur le marché.

g) Révision par les AADNC, la SCHL et Santé Canada

Les états financiers sont examinés par les représentants des AADNC, de la SCHL et de Santé Canada. À la suite de ces révisions, certains postes de l'état de la situation financière pourraient être modifiés. Les ajustements requis sont comptabilisés directement à l'excédent accumulé dans l'exercice au cours duquel les avis de modification sont reçus. L'analyse des états financiers du 31 mars 2012 par Santé Canada n'a pas été prise en compte à la date de publication des présents états financiers car les sommes font actuellement l'objet de discussions entre les parties.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

h) Constatation des produits

Le Conseil constate ses revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont rendus aux bénéficiaires, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus reportés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

i) Régime de retraite

Les membres admissibles du personnel du Conseil participent au Régime des bénéfices autochtones (RBA). Ce régime interemployeurs est à prestations déterminées. Puisque le Conseil ne dispose pas de suffisamment d'informations pour se conformer aux normes relatives aux régimes à prestations déterminées, la reddition de comptes du Conseil est assujettie aux normes applicables aux régimes à cotisations déterminées.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

3 Acquisition d'entreprise

Le 1^{er} avril 2013, le Conseil a acquis les actifs et les passifs de la pourvoirie Hipou par la prise en charge de ses passifs nets dans le but d'intégrer les activités de cette dernière à celles du Conseil afin de les développer davantage.

Immédiatement avant l'acquisition par le Conseil, les éléments d'actif et de passif de la pourvoirie Hipou se détaillaient comme suit :

	\$
Actif	
Trésorerie	6 135
Comptes débiteurs	31 090
Placement	500
Immobilisations	<u>44 680</u>
	<u>82 405</u>
Passif	
Comptes créditeurs et charges	148 342
Revenus reportés	<u>170 407</u>
	<u>318 749</u>
Passif assumé par le Conseil	<u>(236 344)</u>

4 Trésorerie – réserves de remplacement et de subventions excédentaires – Habitation

Conformément aux exigences du programme de logement social de la SCHL, les fonds des réserves de remplacement et de subventions excédentaires accumulés de 571 108 \$ (921 026 \$ en 2013) inclus dans l'excédent réservé (note 13) doivent être versés dans des comptes bancaires distincts. Au 31 mars 2014, un montant de 59 000 \$ (49 500 \$ en 2013) est versé dans un compte distinct et un montant de 512 108 \$ est manquant pour satisfaire à cette exigence.

5 Fonds en fiducie du gouvernement fédéral

Le compte en fiducie provient des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la *Loi sur les Indiens*. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est principalement régie par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*.

	Au 31 mars 2013 \$	Intérêts \$	Retrait \$	Au 31 mars 2014 \$
Capitaux	37 941	961	- -	38 902

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

6 Comptes débiteurs

	2014 \$	2013 \$
AADNC	1 109 234	867 504
SCHL	55 600	43 800
Santé Canada	238 334	375 266
SAA	575 270	682 983
Regroupement Petapan	61 077	133 706
Taxes à la consommation	132 594	214 700
Autres comptes débiteurs	987 079	1 076 294
	<hr/>	<hr/>
	3 159 188	3 394 253

7 Participations (déficit) dans des entreprises commerciales

	Corporation Atik, s.e.c.	Produits Forestiers Innus, s.e.c.	Total
Nombre de parts en circulation aux 31 mars 2013 et 2014	1 000	100	
Nombre de parts détenues aux 31 mars 2013 et 2014	1 000	51	
Pourcentage	100 %	51 %	
Solde au 31 mars 2013	9 300 936 \$	(622 744) \$	8 678 192 \$
Quote-part des résultats de la filiale	1 461 517	120 574	1 582 091
Distributions reçues	(884 500)	-	(884 500)
Solde au 31 mars 2014	9 877 953 \$	(502 170) \$	9 375 783 \$

	Corporation Atik, s.e.c. au 31 mars 2014 \$ (note 14)	Produits Forestiers Innus, s.e.c. au 31 décembre 2013 \$	Total pour 2014 \$	Total pour 2013 \$
Actif	9 801 072	4 863 687	14 664 759	16 862 470
Passif	9 252	5 848 336	5 857 588	8 827 950
Avoir (déficitaire) des associés	9 877 953	(984 649)	8 893 304	8 034 512

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

	Produits Forestiers Innus, s.e.c.			
	Corporation Atik, s.e.c. au	au	Total pour 2014	Total pour 2013
	31 mars 2014	31 décembre 2013	\$	\$
Produits	2 949 920	13 175 691	16 125 611	12 027 080
Charges	1 488 403	12 939 271	14 427 674	10 675 189
Bénéfice net	1 461 517	236 420	1 697 937	1 351 891

La quote-part des résultats des entreprises commerciales se calcule comme suit :

	2014		2013	
	% détention	\$	% détention	\$
Corporation Atik, s.e.c.	100	1 461 517	100	2 861 129
Produits Forestiers Innus, s.e.c.	51	<u>120 574</u>	51	<u>401 834</u>
		<u>1 582 091</u>		<u>3 262 963</u>

8 Immobilisations corporelles

	Bâtiments \$	Infrastructure \$	Aménagement foncier \$	Matériel roulant \$	Mobilier et équipement \$	Bateaux \$	2014 \$
Coût							
Solde au début	34 045 112	6 462 580	637 831	1 789 502	2 310 436	2 283 188	47 528 649
Acquisitions	175 785	2 443 346	-	130 553	31 384	14 423	2 795 491
Dispositions	<u>(466 761)</u>	-	-	-	-	-	<u>(466 761)</u>
Solde à la fin	33 754 136	8 905 926	637 831	1 920 055	2 341 820	2 297 611	49 857 379
Amortissement cumulé							
Solde au début	9 340 422	2 155 875	203 526	1 161 087	1 558 433	1 742 507	16 161 850
Amortissement	980 416	139 404	41 633	125 683	118 875	69 388	1 475 400
Dispositions	<u>(466 761)</u>	-	-	-	-	-	<u>(466 761)</u>
Solde à la fin	9 854 077	2 295 279	245 159	1 286 770	1 677 308	1 811 895	17 170 489
Valeur comptable nette							
	23 900 059	6 610 647	392 672	633 285	664 512	485 716	32 686 890

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

	Bâtiments \$	Infrastruc- ture \$	Aménagement foncier \$	Matériel roulant \$	Mobilier et équipement \$	Bateaux \$	2013 \$
Coût							
Solde au début	31 712 968	6 204 240	637 831	1 834 070	1 748 856	2 283 188	44 421 153
Acquisitions	2 332 144	258 340	-	6 302	561 580	-	3 158 366
Dispositions	-	-	(50 870)	-	-	-	(50 870)
Solde à la fin	34 045 112	6 462 580	637 831	1 789 502	2 310 436	2 283 188	47 528 649
Amortissement cumulé							
Solde au début	8 423 048	2 021 534	157 372	1 086 375	1 464 313	1 665 267	14 817 909
Amortissement	917 374	134 341	46 154	106 500	94 120	77 240	1 375 729
Dispositions	-	-	-	(31 788)	-	-	(31 788)
Solde à la fin	9 340 422	2 155 875	203 526	1 161 087	1 558 433	1 742 507	16 161 850
Valeur comptable nette	24 704 690	4 306 705	434 305	628 415	752 003	540 681	31 366 799

- ⁽¹⁾ Au 31 mars 2014, un montant de 175 785 \$ d'immobilisations en cours lié à la construction d'un logement pour les professionnels de la Santé et un montant de 2 417 050 \$ lié à la construction d'une station de pompage ne sont pas amortis. Au 31 mars 2013, un montant de 379 879 \$ d'immobilisations en cours lié à la construction de deux maisons et à la rénovation des trois maisons n'était pas amorti.

9 Comptes créditeurs et charges à payer

	2014 \$	2013 \$
Engagements liés au commerce	151 386	77 304
Salaires à payer et charges sociales	37 151	114 514
Autres créditeurs et charges à payer	<u>2 946 967</u>	<u>2 684 251</u>
	<u>3 135 504</u>	<u>2 876 069</u>

10 Dû aux AADNC

Le dû aux AADNC inclut un montant de 7 633 \$ (127 633 \$ en 2013) représentant un surplus cumulatif des années antérieures à payer aux AADNC, augmenté du surplus récupérable à rembourser de 262 809 \$ (252 512 \$ en 2013) à payer aux AADNC pour l'année 2014. Le montant de 7 633 \$ porte intérêt au taux préférentiel et est remboursable jusqu'en mai 2014 par versements mensuels incluant les intérêts.

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

11 Revenus reportés

	Solde disponible 31 mars 2013 \$	Financement reçu 2014 \$	Revenus constatés 2014 \$	Solde disponible 31 mars 2014 \$
Gouvernement Fédéral				
AADNC	495 646	1 159 362	1 263 512	391 496
Santé Canada	7 275	304 761	267 821	44 215
Institut Tshakapesh	-	24 129	18 068	6 061
SCHL	3 972	19 000	7 190	15 782
	506 893	1 507 252	1 556 591	457 554
Gouvernement provincial				
Québec en forme	12 621	54 748	56 362	11 007
CLPN (gérance de projet)	15 000	-	15 000	-
	27 621	54 748	71 362	11 007
Autres				
	159 087	717 472	558 458	318 101
	693 601	2 279 472	2 186 411	786 662

12 Dette à long terme

	2014 \$	2013 \$
Emprunt auprès de la Caisse Populaire de Havre-Saint-Pierre grevant trois maisons résidentielles, 3,72 %, remboursable jusqu'en mars 2017 par versements mensuels de 458 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC ¹	15 591	20 414
Emprunt auprès de la Caisse Populaire de Havre-Saint-Pierre grevant quatre maisons résidentielles, 3,45 %, remboursable jusqu'en novembre 2016 par versements mensuels de 1 422 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC ¹	44 719	60 271
Emprunt auprès de la Caisse Populaire de Havre-Saint-Pierre grevant quatre maisons résidentielles, 4,56 %, remboursable jusqu'en décembre 2014 par versements mensuels de 1 960 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC ¹	17 387	39 561
Emprunt auprès de la Caisse Populaire de Havre-Saint-Pierre grevant quatre maisons résidentielles, 3,72 %, remboursable jusqu'en janvier 2019 par versements mensuels de 1 531 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en novembre 2017	82 454	97 458
Emprunt auprès de la SCHL grevant quatre maisons résidentielles, 2,61 %, remboursable jusqu'en mai 2023 par versements mensuels de 1 143 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en septembre 2014 ¹	111 808	122 475
(à reporter)	271 959	340 179

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

	2014 \$	2013 \$
(reporté)	271 959	340 179
Emprunt auprès de la SCHL grevant six maisons résidentielles, 2,84 %, remboursable jusqu'en février 2025 par versements mensuels de 1 204 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en avril 2015 ¹	135 613	146 073
Emprunt auprès de la SCHL grevant six maisons résidentielles, 2,63 %, remboursable jusqu'en mai 2026 par versements mensuels de 632 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en juin 2016 ¹	78 943	84 383
Emprunt auprès de la SCHL grevant quatre maisons résidentielles, 1,53 %, remboursable jusqu'en janvier 2027 par versements mensuels de 638 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en décembre 2017 ¹	89 177	95 421
Emprunt auprès de la SCHL grevant une maison résidentielle, 1,67 %, remboursable jusqu'en avril 2026 par versements mensuels de 327 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en juin 2018 ¹	42 913	46 016
Emprunt auprès de la SCHL grevant trois maisons résidentielles, 1,67 %, remboursable jusqu'en avril 2026 par versements mensuels de 883 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en juin 2018 ¹	115 962	124 346
Emprunt auprès de la SCHL grevant trois maisons résidentielles, 1,92 %, remboursable jusqu'en mars 2028 par versements mensuels de 828 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en avril 2019	121 974	129 564
Emprunt auprès de la SCHL grevant trois maisons résidentielles, 2,65 %, remboursable jusqu'en février 2029 par versements mensuels de 913 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en février 2015 ¹	135 032	142 328
Emprunt auprès de la SCHL grevant six maisons résidentielles, 2,37 %, remboursable jusqu'en juillet 2034 par versements mensuels de 2 857 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en juin 2016 ¹	552 428	573 412
Emprunt auprès de la SCHL grevant deux maisons résidentielles, 1,71 %, remboursable jusqu'en septembre 2035 par versements mensuels de 771 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en septembre 2017 ¹	148 719	155 378
Emprunt auprès de la Caisse Populaire de Havre-Saint-Pierre, 3,72 %, remboursable jusqu'en janvier 2026 par versements mensuels de 1 827 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en septembre 2017	209 600	223 440
Emprunt auprès de la Caisse Populaire de Havre-Saint-Pierre, garanti par une hypothèque mobilière sur quatre maisons résidentielles, 5,75 %, remboursable jusqu'en août 2024 par versements mensuels de 1 413 \$ incluant les intérêts, garanti par les AADNC, renégociable en mars 2016	132 686	141 736
Prêt à demande auprès de la Banque de Montréal, 6 %, remboursable jusqu'en décembre 2018 par versements mensuels de capital de 5 230 \$ plus les intérêts	303 341	366 101
(à reporter)	2 338 347	2 568 377

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

	2014 \$	2013 \$
(reporté)	2 338 347	2 568 377
Prêt à demande auprès de la Banque de Montréal, 6 %, remboursable jusqu'en décembre 2018 par versements mensuels de capital de 5 075 \$, plus les intérêts	294 364	355 267
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, 4 %, remboursable jusqu'en juillet 2015 par versements semestriels de 33 577 \$ incluant les intérêts, garanti par le SAA ²	101 782	164 445
Emprunt auprès de la Caisse Populaire de Natashquan, 6,69 %, remboursable jusqu'en avril 2017 par versements semestriels de 39 546 \$ incluant les intérêts, garanti par le SAA ²	473 488	518 538
Emprunt auprès de Daimler Truck Financial, 5,45 % remboursable jusqu'en mai 2017 par versements mensuels de 1 163 \$ incluant les intérêts	40 534	-
	<hr/> <u>3 248 515</u>	<hr/> <u>3 606 627</u>

- ¹ Un montant de 1 692 721 \$ (1 837 100 \$ en 2013) est remboursable par des subventions de la SCHL et par les loyers perçus auprès des usagers.
- ² Un montant de 575 270 \$ (682 983 \$ en 2013) est remboursable par le SAA (capital et intérêts). Au cours de l'exercice, les paiements ont été effectués directement par le SAA. Le montant de cette dette égale le montant à recevoir (note 6).

Les échéances de la dette à long terme pour chacun des cinq prochains exercices suivants sont de 644 930 \$ en 2015, 357 365 \$ en 2016, 325 398 \$ en 2017, 303 992 \$ en 2018, 286 722 \$ en 2019 et le solde de 1 330 108 \$ est remboursable jusqu'en septembre 2035.

13 Excédent accumulé

L'excédent accumulé est composé de :

	2014 \$	2013 \$
Excédent accumulé	37 769 585	35 376 426
Excédent réservé (note 4)	<hr/> 2 014 245	<hr/> 2 238 630
	<hr/> <u>39 783 830</u>	<hr/> <u>37 615 056</u>

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

14 Rapprochement des fonds de AADNC

	2014 \$	2013 \$
Revenus des AADNC – Contributions fixes	4 854 839	4 591 620
Revenus des AADNC – Contributions préétablies	5 170 716	3 216 777
Revenus des AADNC – Subventions	<u>519 261</u>	<u>550 693</u>
 Total des revenus aux résultats	 <u>10 544 816</u>	 <u>8 359 090</u>
Total des revenus des AADNC relatifs à l'entente #1213-03-000004	-	8 359 090
l'entente #1314-03-000012	<u>10 544 816</u>	<u>-</u>
 Écart	 <u>-</u>	 <u>-</u>

15 Éventualités

Au cours de l'exercice 2011, la Cour Fédérale du Canada a accueilli la demande de révision judiciaire déposée par le Conseil relativement à la décision rendue par le Tribunal canadien des droits de la personne au sujet d'une plainte de discrimination concernant la rémunération d'enseignants. La décision rendue par ce tribunal est cassée et la cause est renvoyée pour une nouvelle audition. Bien que les conseillers juridiques ne soient pas en mesure de prédire l'issue de cette affaire, une provision de 200 000 \$ a été constituée à ce titre dans les états financiers.

Le Conseil a conclu une entente avec les AADNC par l'intermédiaire du Conseil Tribal Mamuitun et de Regroupement Petapan relativement à des revendications territoriales. Cette entente permet d'obtenir un prêt pour le financement de ses négociations. L'entente stipule que le prêt sera payable aux AADNC à la date la plus rapprochée entre la date de règlement de la revendication et l'échéance des billets dus. Toutefois si, à la date d'échéance, la revendication est toujours en négociation, les dates de remboursement seront reportées de cinq (5) ans ou d'une période jugée appropriée, le tout sans intérêt. Ce montant sera prélevé lors du règlement final des négociations avec les différents gouvernements. Les sommes totales reçues par le Conseil depuis 1994 sont de 11 524 735 \$ (10 966 634 \$ en 2013). Aucun montant n'est inscrit à titre de passif aux états financiers mais les sommes reçues pour les négociations sont comptabilisées à titre de revenus provenant du Conseil Tribal Mamuitun.

Construction Atik, s.e.c., société détenue à 51 % par Corporation Atik, s.e.c., filiale du Conseil des Montagnais de Natashquan, s'est portée caution auprès d'un prêteur afin de garantir une dette à long terme de Construction Polaris inc. Elle a consenti une hypothèque de deuxième rang sur ses comptes à recevoir et une hypothèque de troisième rang sur ses contrats en cours. Les hypothèques maximales qui pourraient être exigibles sont de 2 400 000 \$, mais celles-ci sont limitées au total : (1) des avances faites par Construction Polaris inc., 9214-4559 Québec inc., Holding Polaris inc. et Concassage du Québec inc. (ci-après l'« entreprise ») à Construction Atik, s.e.c., (2) des comptes à payer par Construction Atik s.e.c. à l'entreprise et (3) des contrats en cours effectués par l'entreprise en faveur de Construction Atik, s.e.c. Au 2 avril 2014, le solde de cette dette à long terme est de 852 870 \$ (1 289 802 \$ en 2013).

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

Construction Atik, s.e.c. cautionne également l'emprunt bancaire de Construction Polaris inc. Elle a octroyé une hypothèque au montant maximal de 15 600 000 \$. Cette hypothèque de premier rang grève toutes ses créances présentes et futures. Le cautionnement sera limité au total des avances faites par Construction Polaris inc. en sa faveur, de ses comptes à payer à Construction Polaris inc. et des contrats en cours effectués par Construction Polaris inc. en faveur de Construction Atik, s.e.c. Les facilités de crédit sont renouvelables annuellement. Au 2 avril 2014, Construction Polaris inc. avait un emprunt bancaire de 1 635 000 \$ (2 505 000 \$ en 2013).

De plus, Construction Atik, s.e.c. a octroyé des garanties supplémentaires en vertu d'une convention d'indemnisation et de sûretés relativement à la caution d'entrepreneur. Elle a consenti aux termes de cette convention une hypothèque mobilière sur l'universalité de ses créances et ses immobilisations pour un montant maximal de 2 000 000 \$.

Dans le cours de ses activités, Construction Atik, s.e.c. a recours à l'un de ses associés pour la réalisation d'une portion importante de ses activités. Les fonctions assumées par cet associé, en l'occurrence Construction Polaris inc., consistent à administrer en partie la société, fournir l'expertise en construction, logistique, de même que la location de certains équipements de chantier spécialisés. Dans l'éventualité où la société cesserait ses relations d'affaires avec cet associé, la société serait dans l'obligation de remplacer cet associé par un partenaire possédant l'expertise et la capacité de fournir les services complémentaires requis pour ses activités dans ce secteur.

Construction Atik, s.e.c. a signé une lettre de garantie pour un fournisseur au montant maximal de 20 000 \$.

16 Autres informations à fournir sur les flux de trésorerie

a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2014 \$	2013 \$
Placement temporaire	-	500 000
Comptes débiteurs	132 942	1 272 045
Charges payées d'avance	(24 905)	(10 545)
Stocks	-	18 542
Comptes créditeurs et charges à payer	(309 092)	(1 449 999)
Dû aux AADNC	(109 703)	51 079
Revenus reportés	(77 346)	(202 733)
Provisions pour poursuites et honoraires	2 998	(229 215)
	<hr/> (385 106)	<hr/> (50 826)

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

b) Renseignements supplémentaires

	2014 \$	2013 \$
Intérêts payés	107 809	142 456
Dette remboursée par la diminution du compte à recevoir du SAA	107 713	113 870
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	420 186	-
Augmentation de la valeur des placements par l'annulation d'un effet à recevoir	25 500	-

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

17 Information sectorielle

	Éducation			Santé			Développement économique			Habitation		
	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$
Revenus												
Gouvernement fédéral – transferts de fonctionnement	3 033 491	3 273 708	2 921 075	2 616 176	3 354 053	3 072 401	160 629	160 629	158 756	172 460	157 742	183 797
Gouvernement fédéral – transferts de capital	-	-	-	-	225 000	1 479 552	-	-	-	-	-	-
Gouvernement provincial – transferts de fonctionnement	-	-	-	-	-	55 683	50 572	-	-	-	-	-
Activités économiques	-	1 111	-	-	-	182 188	-	-	-	458 172	459 372	189 932
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	(91 030)	(1 121)	88 920	4 661	-	-	-	-	100 000	100 000	100 000
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-	-	6 609	-	-	-
Total des revenus	3 033 491	3 183 789	2 919 954	2 705 096	3 821 585	5 146 726	160 629	160 629	165 365	173 632	171 114	473 729
Charges												
Salaires et avantages sociaux	1 932 733	1 833 898	1 819 809	1 594 549	2 045 123	1 897 368	63 796	52 977	36 721	12 038	35 857	43 085
Service de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	190 460	63 233	74 941
Amortissement	-	-	-	-	197 981	134 397	-	-	-	-	-	-
Autres charges	1 176 927	1 158 104	1 241 905	1 163 689	1 593 617	1 331 777	95 000	86 101	128 420	532 014	555 855	244 821
Total des charges	3 109 660	2 992 002	3 061 714	2 758 238	3 836 721	3 363 542	158 796	139 078	165 141	734 512	654 945	362 847
Excédent (déficit) de l'exercice	(76 169)	191 787	(141 760)	(53 142)	(15 136)	1 783 184	1 833	21 551	224	(3 880)	62 169	110 882

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes
31 mars 2014

	Services sociaux			Administration de bandes			Services techniques			Négociation		
	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$
Revenus												
Gouvernement fédéral – transferts de fonctionnement	1 540 429	1 569 075	1 619 978	817 493	1 065 583	1 157 586	316 696	316 696	316 696	368 750	545 979	368 750
Gouvernement fédéral – transferts de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gouvernement provincial – transferts de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	28 500	28 500	28 500	-	-	-
Activités économiques	-	1 500	-	-	-	53 725	46 800	205 900	378 261	343 470	-	-
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	400 000	(45 426)	175 679	290 000	290 000	234 800	8 972	5 000	235 448	-	-	-
Autres revenus										27 000	-	-
Total des revenus	1 940 429	1 525 149	1 795 657	1 531 331	1 904 445	1 880 229	531 568	699 957	895 614	368 750	572 979	368 750
Charges												
Salaires et avantages sociaux	956 704	968 618	771 618	645 460	818 461	827 436	243 842	277 148	380 017	293 721	285 030	252 509
Autres charges	956 475	529 255	979 181	873 600	998 200	1 044 665	360 320	499 605	585 877	75 030	286 108	140 202
Total des charges	1 913 179	1 497 873	1 750 799	1 519 060	1 816 661	1 872 101	604 162	776 753	965 894	368 751	571 138	392 711
Excédent (déficit) de l'exercice	27 250	27 276	44 858	12 271	87 784	8 128	(72 594)	(76 796)	(70 280)	(1)	1 841	(23 961)

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

	Développement social			Projets divers			Immobilisations			Pêches		
	Budget 2014 \$	Réel 2014 \$	Réel 2013 \$									
Revenus												
Gouvernement fédéral – transferts de fonctionnement	1 129 380	1 354 780	1 194 120	-	127 515	247 871	742 300	3 143 773	1 321 263	-	-	72 000
Gouvernement fédéral – transferts de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gouvernement provincial – transferts de fonctionnement	-	-	-	-	28 028	479 310	612 278	-	-	-	1 302 922	1 491 192
Activités économiques	-	-	-	-	100 000	460 204	-	-	-	-	-	1 075 912
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	-	-	1 200 000	120 574	3 392 500	-	-	481 892	-	-	-
Autres revenus	-	184 030	(6 405)	-	6 163 37	785 607	-	40 512	39 442	-	35 924	21 100
Total des revenus	1 129 380	1 538 810	1 187 715	1 328 028	1 803 940	5 038 256	742 300	3 184 285	1 842 597	1 302 922	1 599 116	1 169 012
Charges												
Salaires et avantages sociaux	85 040	97 730	58 121	80 080	741 655	844 546	-	192 381	331 830	567 852	586 073	301 694
Service de la dette	-	-	-	45 000	39 335	46 668	-	-	-	-	-	-
Amortissement	-	-	-	-	-	-	-	1 269 086	1 241 332	-	-	-
Autres charges	1 031 300	1 426 936	1 106 635	834 190	1 544 308	2 413 290	742 300	504 105	372 670	729 534	868 970	866 915
Total des charges	1 116 340	1 524 686	1 164 756	959 270	2 325 298	3 304 504	742 300	1 965 572	1 945 832	1 297 386	1 455 043	1 168 609
Excédent (déficit) de l'exercice	13 040	14 124	22 959	368 758	(521 358)	1 733 752	-	1 218 713	(103 235)	5 536	144 073	403

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes
31 mars 2014

	Pourvoirie Hipou				Total avant ajustements				Ajustements interdivisions				Tauxs ajustés			
	Budget 2014	Réel 2014	Budget 2014	Réel 2014	Budget 2013	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Budget 2013	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus																
Gouvernement fédéral – transferts de fonctionnement	-	-	10 897 804	15 141 533	12 634 283	-	-	-	-	-	10 897 804	15 141 533	12 634 293			
Gouvernement fédéral – transferts de capital	-	-	-	225 000	1 479 552	-	-	-	-	-	-	-	225 000	1 479 552		
Gouvernement provincial – transferts de fonctionnement	-	-	28 028	534 993	691 350	-	(461 267)	(181 480)	2 086 994	534 983	3 024 570	691 350				
Activités économiques	-	458 284	2 066 994	3 485 837	1 656 114	-	(390 000)	(756 393)	1 590 000	1 582 091	3 262 963	1 474 634				
Revenus nets provenant des investissements dans des entreprises publiques	-	-	1 590 000	1 972 091	4 019 356	-	(561 748)	(1 084 471)	921 730	758 198	1 318 468					
Autres revenus	-	47 800	921 730	1 319 946	2 402 939	-	(1 413 015)	(2 022 344)	15 504 556	21 266 385	20 861 260					
Total des revenus	-	506 084	15 504 556	22 679 400	22 883 604	-	(1 413 015)	(2 022 344)	15 504 556	21 266 385	20 861 260					
Charges																
Salaires et avantages sociaux	-	342 090	6 475 814	8 277 051	7 564 754	-	(54 589)	(32 175)	6 475 814	8 222 462	7 532 579					
Service de la dette	-	-	235 460	102 568	121 609	-	(3 276)	-	235 460	99 292	121 609					
Amortissement	-	8 333	-	1 475 400	1 375 729	-	-	-	-	1 475 400	1 375 729					
Autres charges	-	235 970	8 570 379	10 287 173	10 456 358	-	(1 355 139)	(1 941 514)	8 570 379	8 932 034	8 514 844					
Perte sur acquisition	-	236 344	-	236 344	-	-	-	-	-	236 344	-					
Total des charges	-	822 737	15 281 653	20 378 536	19 518 450	-	(1 413 004)	(1 973 689)	15 281 653	18 965 532	17 544 761					
Excédent (déficit) de l'exercice	-	(316 653)	222 903	2 300 864	3 365 154	-	(11)	(48 655)	222 903	2 300 853	3 116 499					

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

18 Charges

a) Présentation par objet

	2014 \$	2013 \$
Salaires et avantages sociaux (note 16b)	8 222 466	7 544 299
Activités et projets communautaires	272 626	360 419
Aide au revenu	1 415 731	1 098 424
Allocations aux étudiants	436 753	616 072
Assurances	148 611	115 706
Carburant	278 430	182 344
Contrats	420 636	688 173
Élections	-	63 349
Électricité et chauffage	219 897	202 044
Entretien et réparations	245 604	236 841
Machinerie, équipements et immeubles	65 674	10 199
Fonds d'urgence	43 110	85 224
Frais d'administration	348	46 228
Frais de déménagement	16 445	8 609
Frais de formation	216 759	48 498
Frais de location	111 833	103 316
Frais de scolarité	481 097	580 690
Frais de transport et de déplacement	1 182 398	1 110 255
Honoraires et déplacements du cogestionnaire	612 983	614 958
Honoraires professionnels	822 489	765 112
Immatriculation et permis	35 873	76 553
Intérêts et frais bancaires	22 499	42 844
Intérêts sur la dette à long terme	99 292	121 609
Logement	138 450	89 964
Matériel et fournitures	866 047	466 208
Créances irrécouvrables	319 934	-
Placements en foyers	110 659	118 756
Placements en établissements	45 527	340 662
Prévention de placements	21 344	18 450
Primes au logement	116 375	172 595
Réclamations et règlement d'une poursuite	10 879	23 218
Services municipaux	111 482	-
Sorties annuelles	51 547	111 463
Télécommunications	89 400	86 868
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	19 082
Amortissement des immobilisations corporelles	1 475 400	1 375 729
Publicité	590	-
Perte liée à l'acquisition de la pourvoirie Hipou	236 344	-
	<hr/> 18 965 532	<hr/> 17 544 761

b) Obligations relatives aux avantages du personnel

	2014 \$	2013 \$
Vacances et heures supplémentaires	<hr/> 23 309	<hr/> 22 562

Conseil des Montagnais de Natashquan

Notes annexes

31 mars 2014

Régime de retraite

Le personnel autochtone doit verser 6,25 % (4,6 % pour le personnel non autochtone) de son salaire sans maximum admissible. Le Conseil verse des contributions de 1,82 fois la cotisation du membre. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés est calculé en fonction du nombre d'années de services multiplié par 1,875 % du salaire moyen des cinq meilleures années de service.

Au cours de l'année, le Conseil a versé des cotisations de 167 505 \$ (173 565 \$ en 2012). Les obligations du Conseil envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Le Conseil n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime de retraite en date du 31 mars 2014.

19 Opérations entre parties apparentées

Les soldes et les opérations entre parties apparentées sont présentés séparément, s'il y a lieu. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

20 Dépendance économique

La majeure partie des revenus du Conseil, soit 71 % en 2014 (69 % en 2013), provient des AADNC et de Santé Canada. Compte tenu de la nature et de l'ampleur de ces revenus, le Conseil dépend de ces deux entités sur le plan économique.

21 Résultats budgétés

Les résultats budgétés non vérifiés sont fournis aux fins de comparaison. Ils proviennent des estimations effectuées et approuvées verbalement par le Conseil.

22 Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.